

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 25 juin 2019

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation des procès-verbaux du conseil d'administration du 16 avril et du 21 mai 2019
2. Approbation des statuts de CY Cergy Paris Université
3. Approbation du rapport d'expertise dans le cadre du regroupement des activités de l'IUT sur le site de Neuville
4. Approbation de la procédure relative à la dispense des enseignements des professeurs invités.
5. Demande de remise gracieuse partielle sur trop-perçu sur salaire
6. Approbation de la signature de la convention de collaboration entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et l'UCP pour la création d'un FACLAB
7. Bornage de l'année universitaire 2019-2020
8. Exonération et procédure de remboursement des frais d'inscription 2019-2020
9. Approbation de la candidature de l'établissement à la Charta Magna.

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation des procès-verbaux du conseil d'administration du 16 avril et du 21 mai 2019

Le conseil d'administration approuve les procès-verbaux des séances du 16 avril et du 21 mai 2019 à l'unanimité (20 pour – 0 contre – 0 abstention).

2. Approbation des statuts de CY Cergy Paris Université

Le conseil d'administration approuve les statuts et le décret de création de CY Cergy Paris Université à la majorité des membres du conseil d'administration présents et représentés (23 pour – 2 contre – 0 abstention).

3. Approbation du rapport d'expertise dans le cadre du regroupement des activités de l'IUT sur le site de Neuville.

Le conseil d'administration approuve le rapport d'expertise à la majorité des membres du conseil d'administration présents et représentés (23 pour – 0 contre – 2 abstention).

4. Approbation de la procédure relative à la dispense des enseignements des professeurs invités

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la procédure relative au recrutement des professeurs étrangers invités ainsi que le règlement des heures de cours dispensés par ces enseignants par l'application des rémunérations suivantes :

Type de formation	Montant brut
<i>Interventions occasionnelle inédite</i>	<i>80€ à 150€ par heure</i>
<i>Intervention exceptionnelle</i>	<i>150€ à 250€ par heure</i>

(25 pour – 0 contre – 0 abstention).

5. Demande de remise gracieuse partielle sur trop-perçu sur salaire

La demande de remise gracieuse partielle de la somme de 2100,64 € trop perçue par Monsieur BU est approuvée par le conseil d'administration à l'unanimité (25 pour – 0 contre – 0 abstention).

6. Approbation de la signature de la convention de collaboration entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et l'UCP pour la création d'un FACLAB

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la signature de la convention portant création d'un Faclab à Sarcelles en collaboration avec la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (25 pour – 0 contre – 0 abstention).

7. Bornage de l'année universitaire 2019-2020

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le bornage de l'année universitaire 2019-2020 du 26 août 2019 au 30 septembre 2020 (25 pour – 0 contre – 0 abstention).

8. Exonération et procédure de remboursement des frais d'inscription 2019-2020

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la procédure de remboursement et d'exonération des droits d'inscription pour l'année 2019-2020 (25 pour – 0 contre – 0 abstention).

9. Approbation de la candidature de l'établissement à la Charta Magna

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la candidature de l'établissement à la Charta Magna (25 pour – 0 contre – 0 abstention).